AGRICULTURE

L'UNPA revendique l'effacement des dettes de tous les fellahs sans exclusive

Le Secrétaire Général de l'union Nationale des Paysans Algériens (l'UNPA) a animé, dimanche matin, à la maison de la Culture de Aïn Defla, une réunion qui a regroupé quelque 400 agriculteurs ainsi que des cadres de l'agriculture et des représentants des autorités civiles et militaires de la wilaya.

M. Amrouche Abdelkader, SG de l'Union Locale, se faisant le porte-parole des agriculteurs, a d'abord rappelé que l'agriculture est l'alternative au pétrole, et ce, avant de présenter un certain nombre de doléances dont celle consistant en la mise à la disposition des agriculteurs d'engrais en quantité suffisante et au moment opportun…

La pénurie du produit au niveau local oblige les demandeurs à aller se servir dans d'autres Wilayas à des prix qui dépassent l'entendement, la spéculation aidant. Le délai de mise en terre de ces engrais (48 h), imposé par les services de sécurité, jugé trop court, les retards dans les livraisons, les réévaluations des prix des équipements agricoles, la substitution de l'orge au maïs, non disponible et devenu trop cher dans l'aliment du bétail, l'impôt sur le revenu agricole dont le taux semble arbitraire et non spécifique, l'eau d'irrigation non attribuée au moment de la demande, le programme de son attribution étant en déphasage total avec les besoins du cycle végétal, le tarif de cette eau calculé au m³ et non pas à l'hectare, ce qui, trouve-t-on, n'est pas juste… En conclusion, une proposition d'un deal a été formulée et consiste en l'idée que «Si l'Etat se mettait de notre côté, nous serions capables de réaliser des miracles. La Wilaya de Aïn Defla l'a déjà démontré.»

M. Allioui abonde dans le sens du premier intervenant : «Ce sont là des doléances légitimes».

Partant de la sentence que «ceux qui oublient le passé ne peuvent construire l'avenir», il rappellera les grandes options économiques adoptées par le passé, à savoir «socialisme, économie planifiée, libéralisation conformément aux lois du marché». Cependant, relèvera-t-il, «quel agriculteur peut se payer maintenant un tracteur à 192 millions de centimes ou une moissonneuse-batteuse à 600 millions… Surtout qu'à chaque fois les livraisons des équipements sont ajournées, d'où les réévaluations automatiques qui s'en suivent ?»

En outre, il dénoncera la liquidation des offices et des coopératives qui étaient des organismes de soutien aux agriculteurs et trouvera que ce n'est pas logique de créer une CRMA-Banque et puis la fermer au bout d'une année.

Cependant, l'essentiel de son allocution a été consacré à l'effacement de la dette des fellah décidée par le Président de la République lors des assises de Biskra. Ensuite, citant ce dernier «les dettes de tous les fellahs, sans exclusive, seront épongées par l'Etat» et s'appuyant sur cette déclaration, il s'interrogera : «Qui s'arroge maintenant le droit de faire des discriminations dans l'application de cette décision ?» et de citer, à titre d'exemple, ceux qui ont contracté des dettes pour construire les chambres froides et qui se sont vus refuser le droit à l'effacement de dettes.

M. Allioui, versant ensuite dans le discours purement politique, dira à propos des «marches» que «notre marche à nous c'est le travail et la production, et notre destination est la réalisation de la suffisance alimentaire», et d'ajouter que «ceux qui veulent marcher nous leur répondrons par l'effort productif, et que ceux qui veulent grimper sur le dos des fellahs pour prendre le cortège, ils n'y arriveront pas».

Dénonçant la dichotomie entre les décisions de la présidence et leur interprétation par les subalternes et les administratifs locaux, il rappellera une autre déclaration du Président de la République : «Si on vous impose des textes en contradiction avec les intérêts agricoles, refusez-les». Et de conclure en déclarant que «les textes existent mais ils sont dévoyés».

Karim O.

«JOUVENÇAL 2011» SE DÉROULERA DU 6 AU 10 MARS

Un salon dédié à la forme, au bien-être et à la beauté

La dixième édition du salon international de la forme et de la beauté Jouvençal 2011 aura lieu du 6 au 10 mars au palais de la Culture. Ce rendez-vous, qui s'est assuré la fidélité de milliers de femmes, selon ses organisateurs, promet, pour cette édition, plus de produits de qualité et de rendez-vous beauté, mais aussi culturels et scientifiques.

La manifestation organisée par Krisalid Communication draine chaque année des milliers de visiteurs, particulièrement lors de la journée du 8 Mars, dédiée à la femme.

Selon M. Chaouche, responsable de Krisalid Communication, cette année il y aura une présence renforcée des laboratoires pharmaceutiques et dermo-cosmétiques. Ce qui, selon l'intervenant, «marque une avancée supplémentaire en direction de la professionnalisation du salon». Trente-quatre exposants proposeront leurs produits et représenteront 60 firmes spécialisées, dont 9 laboratoires nationaux et étrangers.

La manifestation se distinguera aussi, selon ses organisateurs, cette année par la participation de l'édition spécialisée représentée par sept exposants entre magazines, annuaires et sites web. Ces derniers diffuseront des informations et des conseils pratiques sur la beauté et la forme. Les écoles de formation et de décoration seront aussi au rendez-vous, selon M. Chaouche.

Une animation tous azimuts sera assurée tout au long de Jouvençal 2011, assure M. Chaouche, qui évoquera des démonstrations, séances gratuites de soins, maquillage et des conseils d'esthéticiennes, ainsi qu'un programme d'animation, des concours et des quizz.

La célébration de la Journée de la femme sera marquée par un concert de musique gnawi animé par le groupe Caravansérail.

F-Zohra B.

RACHID BENAISSA RÉUNIT LES CADRES DE SON DÉPARTEMENT

La création de nouvelles exploitations agricoles et d'élevage en débat

Les mesures prises lors du Conseil des ministres du 22 février dernier concernant le domaine agricole ont été hier au centre d'une réunion des cadres du département de l'agriculture, présidée par Rachid Benaïssa. Il a été notamment question de la «dynamisation de la production agricole par le rajeunissement et la création d'emploi».

Abder Bettache - Alger (Le Soir) - Le département de l'agriculture a engagé un processus de «création de nouvelles exploitations agricoles et d'élevage sur des terres non exploitées, relevant aussi bien de la propriété privée que du domaine privé de l'Etat».

Ainsi, les propriétaires de terres non exploitées seront accompagnés dans la revalorisation de leur patrimoine en vue de la création d'exploitations agricoles et d'élevage. «Pour ce faire, tout prioritaire de terre agricole, attestant de sa propriété et disposant d'un projet de développement et de valorisation de son patrimoine, est appelé à se faire connaître pour la validation de son projet et l'inscription de son exploitation auprès des services de l'Onta de la wilaya», lit-on dans une circulaire interministérielle adressée aux différentes structures relevant du département de l'agriculture. Selon Rachid Benaïssa, «l'objectif recherché est la création de 20 000 exploitations. A moyen terme, 100 000 nouvelles exploitations agricoles de différentes superficies, situées essentiellement au niveau des Hauts-Plateaux et du Sud seront créées». En termes de mesures de soutien, les pouvoirs publics ont décidé «d'exonérer les agriculteurs du paiement de la redevance liée à la concession des terres du domaine privé de l'Etat sur une période de dix années, période nécessaire aux opérations de mise en valeur qui sera prolongée par les dernières années de mise en production».

Lors de cette réunion, il a été également question de la mise en application des programmes, d'«approfondissement et de développement des systèmes de régulation des produits agricoles et d'élevage et l'amélioration des services à l'agriculture et à l'élevage». Pour le département de l'agriculture, «la mise en œuvre de ce programme se traduira par la création de nouvelles subdivisions agricoles et de circonscriptions des forêts au niveau des daïras, mais aussi par le renforcement des délégations agricoles, et ce, en collaboration avec le ministère de l'Intérieur et des Collectivités locales».

En somme, pour les initiateurs de ces projets, l'ensemble de ces mesures et dispositifs «permettront la création de 150 000 emplois qui viendront conforter et consolider les 150 000 créés annuellement dans le cadre des multiples programmes inscrits dans le cadre de la politique de renouveau agricole et rural». «C'est plus de 300 000 emplois, entre permanents et équivalents permanents, qui seront créés annuellement dans le secteur et dont bénéficieront prioritairement les jeunes ayant une formation ou une qualification en matière d'agriculture et de développement rural», lit-on dans le document du département de l'agriculture.

A. B.

RÉALISATION D'UNE TRÉMIE À SAÏD HAMDINE

La circulation sera bloquée sur la rocade-sud d'Alger

La circulation routière sur la rocade sud d'Alger, entre Ben Aknoun et Dar-El-Beïda, risque d'être bloquée à Saïd-Hamdine, où une trémie sera réalisée pendant une dizaine de mois.

Chérif Bennaceur - Alger (Le Soir) - La réalisation de voies express sur l'axe Boumerdès-Béjaïa-Skikda est une priorité selon le ministre des Travaux publics. Hier, en marge d'une visite d'inspection d'infrastructures routières dans la wilaya d'Alger, Amar Ghoul a indiqué que ces voies express, reliant Boumerdès, Tizi-Ouzou, Béjaïa et Skikda, sur plus de 300 km, devront être lancées en 2011. Il s'agit de fluidifier davantage la circulation au centre et à l'est du pays, mais aussi à l'est de la wilaya d'Alger.

En ce sens, M. Ghoul donnera le coup d'envoi des travaux, dès mars 2011, de trois voies express, situées le long des chemins de wilaya 121, 122 et 149 et reliant le littoral-est (les villes côtières de Tamentfoust et Aïn Taya notamment) à la deuxième rocade sud d'Alger et à l'autoroute Est-Ouest. Des projets confiés à des entreprises publiques que M. Ghoul a incitées à davantage d'efforts.

Egalement, Amar Ghoul a appelé à achever le projet de dédoublement de la RN 24 notamment entre Bordj El Bahri-Café Chergui et Reghaïa et à lancer la réalisation d'une voie express reliant Aïn Taya à Rouiba.

M. Ghoul a également appelé à lancer «en urgence» la réalisation d'un double viaduc, de 2 km de long, au niveau de Oued Ouchayeh et devant relier, d'ici 36 mois, le port d'Alger à l'autoroute Est-Ouest.

D'autre part, le ministre des Travaux publics a inspecté le projet de trémie de Saïd-Hamdine, situé sous la rocade sud d'Alger (Ben Aknoun-Dar El Beïda) et reliant les parties nord et sud de ce quartier.

Certes, ce projet va bloquer la circulation routière sur cette rocade pendant une dizaine de mois, du fait des déviations nécessaires. Automobilistes, prenez donc votre mal en patience. Néanmoins, il permettra de faciliter le transit routier au niveau de la future faculté de droit de Saïd-Hamdine et de relier directement Hydra et Bir-Mourad-Raïs à Birkhadem et la RN 1 vers Blida, sur deux kilomètres par la future voie express, Tahar Bouchet.

Le ministre des Travaux publics a également boosté le lancement des projets de protection du littoral Est d'Alger, notamment contre l'érosion marine.

C. B.

TRONÇON LAÂRBATACHE-LAKHDARIA

Livraison attendue avant la fin du 1er semestre

La livraison du tronçon routier Laârbatache (Boumerdès) - Lakhdaria (Bouira) de l'autoroute Est-Ouest est prévue avant la fin du premier semestre 2011, notamment au niveau de la carrière de Bouzegza. C'est ce que le ministre des Travaux publics a indiqué hier en marge d'une visite d'inspection dans la wilaya d'Alger.

Selon Amar Ghoul, une fois la pose des équipements de sécurisation des tunnels achevée et validée, d'ici deux mois, cette voie d'une vingtaine de kilomètres sera définitivement opérationnelle. En outre, le ministre des Travaux publics a indiqué que les appels d'offres relatifs à l'équipement de l'autoroute Est-Ouest en stations-relais et péage devraient être lancés le mois prochain, dès la validation des cahiers des charges réactualisés par la commission nationale des marchés publics. Et d'autant que quatorze stations-services prioritaires, confiées à la société Naftal, devraient être livrées d'ici juin 2011.

C. B.